

Image not found or type unknown



## VENTE MAISON DANS SUCCESSION

Par **argentia**, le **11/10/2011** à **12:48**

Bonjour

Notre maman est décédée en 1995. Nous n'avons pas réclamé notre part à notre père. Ce dernier vient de décéder et nous avons mis leur maison en vente. On nous dit que si cette maison n'est pas vendue dans les 6 mois suivant le décès, elle sera taxée sur la part de notre mère. Est ce exact et pour quelle raison ?

Merci